



Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Service de sécurité incendie ?



La mission de notre service de sécurité incendie est de soutenir le développement durable de la municipalité par la mise en place d'activités de prévention et d'éducation du public, et par des actions concertées lors d'interventions d'urgence de tout genre.

Si vous désirez faire partie de cette équipe d'intervenants qui ont à cœur la sécurité de nos citoyens, voici le défi que nous vous offrons :

DIRECTEUR

4 jours par semaine

sous la responsabilité de la direction générale, le directeur du Service de sécurité incendie (SSI) planifie, organise, mobilise les intervenants et contrôle l'ensemble des activités du service.

Dans son rôle, il fixe d'abord les objectifs du service en conformité avec les orientations de la municipalité et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur dans notre MRC.

De plus, il est responsable d'appliquer les processus administratifs en vigueur dans le service, incluant le suivi budgétaire, il coordonne notre programme de prévention des incendies, il planifie les activités de caserne, et il s'occupe de diriger l'ensemble des pompiers lors des interventions d'urgence.

Le poste vous semble intéressant?

Sachez que pour occuper celui-ci, vous devrez non seulement partager nos valeurs municipales, mais vous devrez compter au moins dix années d'expérience à titre d'officier dans un service de sécurité incendie, posséder la formation Officier I offerte par l'École nationale des pompiers du Québec ou vous engager à la compléter en 48 mois, et accepter de vous conformer à notre clause de résidence à moins de 15 kilomètres de l'hôtel de ville.

Nous cherchons également un candidat qui pourra nous démontrer, par ses réalisations passées, des aptitudes propres au leadership : Capacité à superviser et diriger du personnel, capacité à travailler sous pression, capacité à établir de bonnes relations interpersonnelles, habileté à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit, organiser son environnement et établir une rigueur au travail. Les conditions de travail et particularités du poste pourront vous être communiqués sur demande.

Le défi vous plaît? Prière de soumettre votre candidature au plus tard le 20 août 2021, 16h30 à l'adresse suivante ou par courriel :

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
Service des ressources humaines
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0
j.proulx@stada.ca

Notez que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examen appropriés, chacune des exigences énumérées ci-dessus.